

Crédits: 30**Note**

Veillez prendre note que le programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières (Infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne) est actuellement en processus de révision.

Présentation**En bref**

Le DESS en sciences infirmières contribue à former des cliniciennes et des cliniciens spécialistes en sciences infirmières en fournissant aux personnes des connaissances avancées s'appuyant sur la recherche disciplinaire en sciences infirmières. Les professionnels ainsi instruits contribuent au développement de la pratique, de l'éducation et de la gestion en sciences infirmières.

Ce programme a pour objectif d'établir les assises de la pratique infirmière avancée, tant au niveau du volet sciences infirmières, qu'au niveau de la spécialité ciblée, en l'occurrence, les soins de première ligne.

La structure de formation comprend trois modules distincts :

- 1) Volet sciences infirmières
- 2) Volet spécialité : soins de première ligne
- 3) Volet stage

Ce programme s'adresse à toutes les infirmières, plus particulièrement celles desservies par les constituantes du réseau de l'Université du Québec, détenant un baccalauréat en sciences infirmières ou dans un domaine connexe et qui désirent parfaire leurs connaissances dans un champ de spécialisation en pratique avancée.

Soutien financier

Le ministère de la Santé et des Services sociaux offre un programme de bourses en soins infirmiers pour les infirmières praticiennes spécialisées.

Objectifs du programme

Le programme de DESS en sciences infirmières - Profil IPS en soins de première ligne du réseau de l'Université du Québec a pour but de former des infirmières ayant des connaissances approfondies en pratique avancée en soins de première ligne.

La personne diplômée du programme de DESS en sciences infirmières - profil IPSPL sera capable :

- de situer le rôle de l'infirmière en pratique avancée en s'appuyant sur une vision globale de la discipline des sciences infirmières;
- d'exercer un jugement clinique dans toutes situations de soins visant la promotion, le maintien ou le rétablissement de la santé des personnes;
- d'appuyer sa pratique infirmière sur des résultats probants provenant de la recherche scientifique;
- de se préparer à exercer le rôle conféré par l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec;
- d'assumer un rôle de leader clinique, transformationnel et politique dans les établissements de santé, dans la communauté et dans la société et, ce faisant, de contribuer activement au développement de la discipline des sciences infirmières.

Admission

Contingemment et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté en fonction de la disponibilité des milieux de stage et du programme.

Trimestre d'admission et rythme des études

Ouverture aux admissions

Les admissions ont lieu aux trimestres d'automne et d'hiver en fonction de la disponibilité des milieux de stage et du programme. Il est donc possible que le programme ne soit pas offert à tous les trimestres si le nombre minimal de 5 étudiantes n'est pas atteint.

Pour les admissions aux trimestres d'automne : la date limite pour le dépôt d'une demande d'admission à ce programme est le 1er février.

Pour les admissions aux trimestres d'hiver : la date limite pour le dépôt d'une demande d'admission à ce programme est le 1er octobre.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Etudes au Québec

- Être infirmière ou infirmier, détenir un permis de l'OIIQ, être inscrit comme membre actif au tableau de l'OIIQ et en faire la preuve.
- Détenir un baccalauréat en sciences infirmières obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3).
- Posséder des connaissances récentes de niveau 1er cycle universitaire en fondements de la discipline infirmière, méthodes de recherche et statistiques.
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais.
- Avoir complété 3360 heures de pratique clinique en soins infirmiers, dont 1 680 heures auprès de la clientèle visée par la spécialité (les heures CEPI ne comptent pas).
- Avoir obtenu une moyenne suffisante sur la grille de sélection du comité d'admission.

Note : Le comité d'admission se réserve le droit d'imposer des cours d'appoint (maximum de 9 crédits) au candidat ou à la candidate dont la moyenne au baccalauréat est inférieure à 3,2 (sur 4,3) ou qui ne répond pas entièrement aux conditions d'admission. Une moyenne minimale de B peut être exigée.

Etudes hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

La sélection se déroule en deux étapes et les offres d'admission sont faites en fonction du pointage obtenu selon les modalités de sélection suivantes :

Première étape :

En fonction du nombre de place disponibles, les candidates sont sélectionnées sur la base de la qualité du dossier scolaire (80%), de leur curriculum vitae (10%) et de la lettre d'intention (10%).

Seconde étape :

La candidate qui obtient un score de 70% et plus à la première étape est convoquée à une entrevue de sélection où différents critères sont évalués tels que les motifs qui l'incitent à faire une carrière d'IPSP, sa connaissance de la profession d'IPSP au Québec, ses objectifs de carrière et les aspects de sa personnalité reliés aux attitudes jugées essentielles à la pratique IPSP.

La candidate qui ne se présente pas à l'entrevue et qui ne prend pas entente avec la responsable du programme voit sa demande d'admission refusée.

Un résultat global est ensuite établi selon la pondération suivante :

- Dossier (dossier scolaire, curriculum vitae et lettre d'intention) : 70%
- Entrevue : 30%

Structure du programme et liste des cours

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (30 crédits)

MSI6001	Epistémologie et assises théoriques en sciences infirmières
MSI6007	Recherche et statistiques en pratique infirmière avancée
MSI6124	Aspects éthiques et légaux de la pratique infirmière avancée
MSI6140	Rôle de l'infirmière en pratique avancée
MSI6143	Raisonnement clinique en pratique infirmière avancée
MSI6138	Initiation à la clinique (1 crédit)
MSI6141	Physiopathologie et mesures diagnostiques en pratique avancée
MSI6142	Examen clinique avancé des adultes et des personnes âgées (4 crédits)
MSI6148	Anatomie clinique en pratique infirmière avancée en première ligne (1 crédit)
MTL6060	Pharmacologie clinique
MSI6144	Stage en examen clinique avancé

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Voir le document suivant: Règlement pédagogique particulier

Description des activités

MSI6001 Epistémologie et assises théoriques en sciences infirmières

Perspectives historiques et évolution des sciences infirmières. Clarification du langage des connaissances contemporaines dans la discipline infirmière. Avancement des connaissances spécifiques à la discipline. Analyse critique de modèles conceptuels et théories sélectionnées en lien avec la pratique et la recherche. Étude des nouveaux modèles en pratique avancée et étude des modèles en pratique collaborative.

MSI6007 Recherche et statistiques en pratique infirmière avancée

Ce cours a pour objectif de développer les compétences de l'étudiante en recherche clinique et en statistiques en lien avec sa pratique clinique avancée. Processus de recherche pour le développement des savoirs en pratique infirmière avancée. Statistiques utilisées en recherche (analyses descriptives, analyses inférentielles). Revue de la littérature : revue systématique, méta-analyse, méta-synthèse, revue intégrative, scoping review. Processus d'élaboration des guides de pratiques cliniques. Analyse et critique d'études et des guides de pratiques cliniques dans le but de favoriser chez l'étudiante, le développement de son jugement critique afin de les intégrer à sa pratique professionnelle. À la suite de ce cours, l'infirmière sera en mesure de s'approprier le contenu des synthèses des connaissances et des guides de pratique clinique et de les appliquer dans son travail de manière réfléchi.

MSI6124 Aspects éthiques et légaux de la pratique infirmière avancée

Connaître les dimensions éthiques et légales de la pratique infirmière avancée; dégager les principes directeurs en vue d'analyser de façon critique la pratique avancée.

Structure du système de santé; aspects légaux du rôle d'infirmière en pratique avancée; analyse des dimensions éthiques et légales du processus décisionnel. Principes éthiques directeurs: autonomie et bien-être du patient; confidentialité et secret professionnel, négligence et faute professionnelle. Modèles de relation soignant-soigné; codes de déontologie (Conseil international des infirmières; Association des infirmières et infirmiers du Canada; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec). Connaître les aspects légaux dans la pratique collaborative IPS-médecin partenaire. Se familiariser avec les principes

sous-jacents à l'élaboration d'une entente de partenariat IPS-médecins partenaires. Aspects légaux d'interventions auprès des clientèles particulières.

MSI6138 Initiation à la clinique (1 crédit)

Activité d'initiation à la clinique universitaire en sciences infirmières, volet IPSPL permettant à l'étudiante de se familiariser, dès la première année de formation, aux champs de pratique de l'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne incluant son approche de travail collaboratif en partenariat avec le médecin.

Cette activité est évaluée à l'aide de la mention « S » (satisfaisant) ou « E » (échec).

MSI6140 Rôle de l'infirmière en pratique avancée

Ce cours a pour but d'explorer les éléments clés du rôle de l'infirmière praticienne spécialisée dans un contexte de pratique infirmière avancée et de favoriser le développement d'une réflexion critique sur les enjeux et les défis de la pratique avancée dans le système de santé québécois. Certains des thèmes abordés sont : le rôle et les champs de pratique de l'IPS, la pratique avancée dans le système de santé, la place de la recherche en pratique avancée, l'enseignement et la formation, l'éducation pour la santé, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, l'engagement professionnel, l'exercice d'un leadership, la pratique collaborative et l'interdisciplinarité.

MSI6141 Physiopathologie et mesures diagnostiques en pratique avancée

Révision par systèmes des aspects physiopathologiques dans le but de favoriser le développement du raisonnement clinique à la base de l'évaluation, du traitement et du suivi des clientèles en situations cliniques particulières (soins de santé courants ou maladies chroniques) dans le contexte d'une pratique d'infirmière praticienne spécialisée en première ligne.

MSI6142 Examen clinique avancé des adultes et des personnes âgées (4 crédits)

Développement de compétences avancées en évaluation clinique soit : les habiletés cliniques requises, l'intégration et l'interprétation des données recueillis lors de l'entrevue et de l'examen physique chez l'adulte et la personne âgée dans un contexte de soins de première ligne et en CHSLD, dans le but d'orienter le raisonnement clinique de l'infirmière et, éventuellement, de favoriser l'émergence d'un diagnostic différentiel complet et pertinent.

MSI6143 Raisonnement clinique en pratique infirmière avancée

Séminaire de discussion à partir de cas cliniques relevant du champ de pratique de l'IPSPL, en soins de santé courants ou en maladies chroniques. L'étudiante explorera et développera un raisonnement clinique favorisant l'identification des impressions diagnostiques par l'élaboration de diagnostics différentiels complets et pertinents. Elle sera donc appelée à analyser des problèmes de santé courants et de maladies chroniques, à formuler des hypothèses diagnostiques, à proposer des plans d'investigation, de soins, de traitement ainsi qu'à suggérer un plan de suivi. Le raisonnement clinique utilisé intègre les connaissances acquises en sciences infirmières et en sciences médicales.

MSI6144 Stage en examen clinique avancé

Stage permettant à l'étudiante de mettre en pratique les habiletés en évaluation clinique avancée, c'est-à-dire, consolider l'expérimentation du questionnaire et de l'examen physique et ce, dans le but d'initier une réflexion sur l'élaboration d'impressions cliniques différentielles complètes et pertinentes. Stage se déroulant principalement à l'urgence ou en contexte de sans rendez-vous.

MSI6148 Anatomie clinique en pratique infirmière avancée en première ligne (1 crédit)

Laboratoire permettant aux étudiantes de mieux intégrer les différentes notions et habiletés en examen physique. Exposition des étudiantes aux diverses pièces anatomiques tant pour faciliter l'identification des différentes structures, que pour évaluer l'impact de certaines manœuvres. Exposition aux effets sur les organes de certaines pathologies courantes. Cours arrimé avec le cours MSI6142 Évaluation clinique avancée des adultes et des personnes âgées.

MTL6060 Pharmacologie clinique

Étude des principes de pharmacologie clinique pour le traitement de divers problèmes de santé.